COMMISSION SCOLAIRE DU FER
Service des ressources humaines

Concours nº P-1920-060
Période d'affichage : du 5 au 15 mai 2020 (16 h 30)

La Commission scolaire du Fer requiert les services d'un(e)

psychoéducateur (trice) ou psychologue

Poste régulier à temps complet – 35 heures /semaine
Écoles Jean-du-Nord et Manikoutai (Sept-Îles)

LIEUX DE TRAVAIL

École Manikoutai, 40, rue Comeau, Sept-Îles (QC) G4R 4N3
École Jean-du-Nord, 110, rue Comeau, Sept-Îles (QC) G4R 1J4

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi, de jour

PSYCHOÉDUCATEUR OU PSYCHOÉDUCATRICE

NATURE DU TRAVAIL

Psychoéducateur/psychoéducatrice
L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, la mise en place de conditions favorables au développement de l'autonomie et une intervention sur les attitudes et les comportements qui ont un impact négatif sur les apprentissages et l'insertion sociale de l'élève, et un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La **psychoéducatrice ou le psychoéducateur** participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation psychoéducative afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins au plan psychosocial; elle ou il recueille auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes et des parents des renseignements pertinents, sélectionne et utilise les tests appropriés, effectue des entrevues et procède à des observations et à l'analyse des données afin d'identifier la nature de la problématique.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec

PSYCHOLOGUE

NATURE DU TRAVAIL

Psychologue
L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement la prévention, le dépistage, l'évaluation, l'aide et l'accompagnement des élèves handicapés ou des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage visant à les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La ou le psychologue participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation psychologique afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins; elle ou il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus; elle ou il effectue des entrevues et procède à des observations, si nécessaire; elle ou il analyse et interprète les observations et les données recueillies.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

Pour consulter la description complète des postes, visitez le
https://cpn.gouv.qc.ca/cpncf/negociations/plan-de-classification/

ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible

SUPÉRIEURS IMMÉDIATS

La direction des écoles

RÉMUNÉRATION

Déterminée selon les conditions de travail des professionnels de la Commission scolaire du Fer : à partir de 46 411 $ jusqu'à un maximum de 90 986 $ selon l'expérience et les qualifications plus une prime de rétention de 8 %

FIN DU CONCOURS

Le 15 mai 2020 à 16 h 30

FAIRE PARVENIR VOTRE CANDIDATURE À:

Service des ressources humaines
Commission scolaire du Fer
Concours No P-1920-060
30, rue Comeau, Sept-Îles (QC) G4R 4N2
ou télécopieur : (418) 964-2744
ou courriel : rhumaines@csdufer.qc.ca

Ce concours est affiché sur le site WEB de la Commission scolaire du Fer au www.csdufer.qc.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse

La Commission scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les femmes et les personnes handicapées.